



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 40

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 26 juin 2019

OBJET :

DE-19-06-1-23) CONVENTION DE RESERVATION DE LOGEMENTS
LOCATIFS SOCIAUX AVEC LA SOCIETE IMMOBILIERE 3 FPOUR
L'OPERATION D'ACQUISITION-AMELIORATION DE 19 LOGEMENTS
SOCIAUX SIS 100, RUE DIDEROT

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi vingt-six juin à dix-neuf heures,

**Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par
Madame le Maire le jeudi 13 juin 2019 conformément au Code général des
collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu
ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL,
Maire.**

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN
Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme
VOISIN, M. BOISSIERE, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M. MALÉ, Mme
COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, M.
LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE, M. BONAVENTURE,
M. CHARDON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M.
BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, M. PITAVY, Mme
ROSSIGNOL, Mme MAFFRE-BOUCLET, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme
LE CALVEZ, Mme COMBE, Mme POMMIER.

Absents excusés : Mme DUPRÉ (pouvoir à Mme LE BIDEAU), M. BAUMIÉ (pouvoir à
M. BONAVENTURE), M. LAFON (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL).

Absents : .

Secrétaire de séance : M. MALÉ

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190626-lmc1H6340H1-DE
Date de réception en Préfecture : 01/07/2019
Date de Publication : 01/07/2019

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2252-1 et L 2252-2 ;

Vu l'article 2258 du Code Civil;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 26 juin 2019 accordant la garantie d'emprunt contractée par la Société Immobilière 3F, afin de réaliser l'opération de réhabilitation de 19 logements sociaux, sis 100, rue Diderot à Vincennes ;

Considérant la convention proposée, réservant 4 logements à la Ville et fixant les obligations de la Société Immobilière 3F, en contrepartie de la garantie des emprunts octroyée pour cette opération ;

Après avis de la commission Finances municipales et performance de l'action publique du 17 juin 2019,

Après avis de la commission Travaux, Cadre de Vie, Habitat, Démocratie participative et Vie des quartiers du 21 juin 2019,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Le Conseil Municipal approuve la convention réservant 4 logements à la Ville et fixant les obligations de la Société Immobilière 3F, en contrepartie de la garantie des emprunts octroyée pour l'opération de réhabilitation de 19 logements sociaux sis 100, rue Diderot Vincennes.

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer cette convention ainsi que tous les documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé